

**DÉCLARATION SUR LES RESTRICTIONS JURIDIQUES IMPOSÉES AUX LEADERS POLITIQUES  
D'AMÉRIQUE LATINE**

Original : espagnol

Le Congrès de l'IS exprime sa préoccupation face à l'augmentation du nombre d'affaires judiciaires pour des raisons politiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Congrès souligne le rôle central du pouvoir judiciaire pour le bon fonctionnement de la démocratie, et appelle à cesser son instrumentalisation. Le Congrès réitère sa solidarité envers ceux qui sont visés par une restriction de leurs droits pour des raisons politiques, et condamne la judiciarisation des représentants de ses partis membres dans la région, en particulier ceux issus de l'opposition, à l'instar du cas du Paraguay avec Rafael Filizzola, président du PDP, et de la Bolivie avec Samuel Doria Medina, Président de l'UN. Dans ce dernier pays, les restrictions procédurales imposées, en sus de la décision du Président Evo Morales de chercher à briguer un nouveau mandat présidentiel au mépris du résultat du référendum du 21 février 2016, sont autant de sources d'inquiétude pour l'IS au sujet de la démocratie bolivienne.

---